

## AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire  
Madame Claudie Lacelle, conseillère poste 1  
Monsieur Normand Latreille, conseiller poste 2  
Madame Émilie Tessier, conseillère poste 3  
Madame Véronie Whear, conseillère poste 4  
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5  
Madame Suzanne Parisé, conseillère poste 6  
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 12 juin 2023 à 18 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

## ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2023
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
  - 5.1 Procès-verbal de correction - Résolution numéro A-22-11-80
6. **FINANCES**
  - 6.1 Dépôt du rapport financier 2022 consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour les états financiers de l'Agglomération
  - 6.2 Affectation à même le surplus non affecté - Fonds réservé du parc industriel
  - 6.3 Modification du solde à financer - Réalisation complète de l'objet du règlement numéro A-74
  - 6.4 Modifier la résolution numéro A-23-05-41 concernant la création du projet R23-521-A et l'emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition d'équipements de désincarcération à batterie pour le Service de la sécurité incendie
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 8.1 Entente de service aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge - Versement de la contribution 2023-2024-2025

- 8.2 Signature de l'entente relative à la fourniture d'entraide automatique selon les protocoles d'appels incendies établis à intervenir avec la Ville de Maniwaki
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 9 juin 2023.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate